



SWEBLUL



Demande de chansons pour le Cinquième concours Liet-Lavlut de la chanson en langue minoritaire (Luleå, Suède)

Le samedi 18 octobre 2008, la municipalité de Luleå accueillera la cinquième édition du Concours européen de la chanson "Liet-Lavlut", seule et unique compétition pour chanteurs et groupes qui interprètent un répertoire dans la langue d'une minorité européenne. L'organisation invite donc les groupes, les chanteurs et les organisations culturelles de toute l'Europe à proposer de nouvelles chansons dans une langue minoritaire pour cette édition. Celle-ci regroupera entre une dizaine et une douzaine de chanteurs ou de groupes qui représentent les régions européennes où une langue minoritaire est parlée et chantée. Elle se déroulera à la toute nouvelle Kulturens Hus, la grande salle de concert de Luleå.

Lors des éditions précédentes, ont été interprétées des chansons en basque, en breton, en catalan, en cornique, en frison, en frioulan, en gaélique, en galicien, en mannois, en occitan, en romani, en saami, en sorbien et en gallois. Le saami a triomphé lors des trois dernières éditions du festival. C'est pourquoi, nous sommes heureux que le concours se déroule à Luleå. Vous êtes invités à envoyer des airs et des chansons composés récemment dans une des langues régionales ou minoritaires peu usitées d'Europe.

Le Liet-Lavlut collabore étroitement avec divers autres concours de la chanson en langues minoritaires d'Europe, comme le concours Liet de Fryslân (Pays-Bas), le concours Lau-lun-Laulut, destiné aux minorités de Scandinavie et des pays baltes, le Grand Prix sámi de Kautokeino (Norvège) et enfin le concours de la chanson celtique et écossaise Nos Ur d'Inverness (Royaume Uni). Ceux qui remportent la première place lors de ces manifestations sont automatiquement qualifiés pour le Liet-Lavlut. Les chansons qui sont proposées pour ce concours dans l'une des langues des ces autres concours leur sont immédiatement transmises.

Quelques groupes sont déjà qualifiés pour le Liet-Lavlut. La première demi-finale pour les pays nordiques, la région baltique et la Carélie s'est tenue à Pajala en 2007. Mordens, un groupe mordvinien de Saransk (Russie) qui a remporté le prix du jury, sera invité au concours Liet Lavlut de 2008, de même que Surunmaa, de Suède, qui chante en meänkieli et qui a reçu le prix du public.

Les détenteurs du prix du jury et du public de la demi-finale d'Europe occidentale Nos Ur, qui se déroule le 21 juin à Inverness seront aussi invités au LietLavlut, tout comme les vainqueurs du concours Liet 2008 de Fryslân et du Grand prix saami de Kautokeino. On voit donc que les groupes de musique des pays nordiques, de la Russie, de la Baltique et de la Carélie ne peuvent se présenter directement au concours Liet-Lavlut. Il en va de même pour le frison, l'ensemble des langues celtiques et d'autres langues minoritaires du Royaume Uni, d'Irlande et de Bretagne. Cependant, les groupes qui chantent dans une langue celtique ou en écossais sont invités à proposer leur chanson à l'organisation de Nos Ur d'ici le 14 mars. Veuillez consulter le site Web de Nos Ur pour plus de détails : <http://www.nos-ur.eu/> .

Les demi-finales envoient six groupes au concours Liet-lavlut. Il reste donc quatre à six places pour des groupes qui chantent dans d'autres langues minoritaires d'Europe. Un petit jury totalement indépendant assure le processus de sélection à la fin du mois de mai 2008. Un comité comprenant des musiciens représentant les langues saami, meänkieli, frisonne et celtiques retiendra les quatre à six meilleures chansons admises au concours régional de la chanson. Les critères de qualification retenus sont la qualité et l'originalité des paroles et de la musique, la langue, l'extension géographique de celle-ci, le sexe et l'âge.

Des renseignements utiles figurent sur le site Web <http://www.liet-lavlut.eu>. Celui-ci sera complété au fur et à mesure, mais il comprend aussi des renseignements sur le concours Liet Ynternasjonaaal et sur d'autres concours plus anciens.

Les paroles et la musique doivent être originales, ou récemment écrites et composées. Les chansons traditionnelles ne sont pas acceptées. Veuillez envoyer vos chansons sur un CD à l'adresse ci-dessous.

Les chanteurs/groupes sélectionnés seront invités à participer au concours. Les organisateurs encouragent les participants à rechercher des aides financières pour couvrir les frais de voyage auprès de la communauté qu'ils représentent. Nous prenons en charge les frais d'hôtel et de séjour.

Deux prix sont décernés : le premier, par un jury international et le second, par le public. Le jury comprend un représentant de chacune des régions participantes. Nous souhaitons assurer une diffusion en direct à la radio et sur Internet, ce qui permettra aux auditeurs de voter par textos ou via Internet. Naturellement, les auditeurs présents dans la salle de concert pourront aussi voter.

Nous désirons aussi que le concours soit enregistré pour la télévision publique. Mais des séquences du festival seront aussi mises à la disposition d'autres radiodiffuseurs. D'ordinaire, le concours retient beaucoup l'attention des médias. La quatrième édition, qui s'est tenue à Östersund (Suède) a été diffusée à la télévision dans cinq pays européens.

Outre le concours de la chanson proprement dit, le festival comprendra quelques conférences et d'autres concerts. Le Conseil de l'Europe organisera une conférence sur le dixième anniversaire de la Charte des langues régionales et minoritaires à la Maison de la culture de Luleå. L'école de musique de Piteå accueillera une conférence sur les langues minoritaires et la musique. Le festival durera trois jours du 15 au 18 octobre 2008, le concours de la chanson ayant lieu le 18.

Organisateurs: Le SWEBLUL (Bureau suédois pour les langues peu usitées), la fondation Liet de Frise (Pays-Bas) et d'autres partenaires.

Le SWEBLUL est une association qui représente les cinq langues minoritaires de Suède : saami, meänkieli, finnois, romani chib et yiddish.

Le concours est soutenu et parrainé par la municipalité de Luleå, le Conseil de comté de Norrbotten, le Conseil du cercle polaire nordique (NCC), le Parlement saami etc.

Le Conseil de l'Europe a décidé de soutenir cette manifestation en la plaçant sous le haut patronage du Secrétaire Général du Conseil de l'Europe, M. Terry Davis. Il sponsorise aussi le concours.

Veillez nous adresser vos chansons d'ici le 1er mai

Pour plus d'informations, veuillez consulter : <http://www.liet-lavlut.eu>

Nous vous prions d'adresser vos chansons sur CD à Birger Winsa.

Pour plus d'informations et pour tous renseignements, veuillez prendre contact avec :

Birger Winsa

coordinatrice du Liet-Lavlut

Adresse d'envoi des CD :

Liet Lavlut

c.o. Birger Winsa

Rapsodivägen 48

S-142 41 Skogås

SUEDE

Tél. port. : 00 46 (0)73 932 83 30

Tél. : 00 46 87 71 93 70

E-mail: birger.winsa@comhem.se

Lieu du concours de chanson : Kulturens Hus, <http://www.kulturenshus.com/>

Notre hôtel partenaire est le Quality Hotel de Luleå, où les artistes, les membres du jury et les médias seront hébergés. Il est situé à 300 mètres du Kulturens Hus.

Liens utiles pour les organisateurs, les sponsors et les partenaires :

www.liet-lavlut.eu

www.liet.nl

www.lulea.se/

www.bd.lst.se

www.saami-easterfestival.org

www.nordkalottradet.nu/

www.nll.se/

www.sametinget.se/

www.kulturenshus.com/

www.laulun-lavlut.eu

www.choice.no/html/page.jsp?inframe=1&langcode=SV&propcode=SE052

www.nos-ur.com

www.coe.int/minlang/